

MICRO-ASSURANCE

Améliorer la gestion des risques pour les populations pauvres

N°16
Août 2008

Le Groupe de Travail du CGAP sur la Micro-assurance qui regroupe les représentants de bailleurs, d'agences multilatérales, d'ONG, de compagnies d'assurance privées et d'autres parties intéressées, a été créé en 2001 afin de promouvoir le développement de services d'assurance destinés aux populations pauvres à travers une plus grande coordination des différents acteurs et l'échange d'information. Actuellement, présidé par le Bureau International du Travail (BIT), le Groupe de Travail est structuré en sous-groupes. Pour plus d'informations, contactez Craig Churchill, churchill@ilo.org

Contacts pour Sous-groupe ► Impact: ralf@mia.org.in ► Réglementation, Supervision et Politique: brigitte.klein@gtz.de
► Diffusion: veronique.ada@microfinance.lu ► Indicateurs de Performance: denis@garandnet.net; johnwipf@yahoo.com
► Assurance Santé: schmitt-diabate@ilo.org ► Assurance Agricole: jimroth@leapfroginvest.com ► Renforcement des Capacités: gramm25652@aol.com ► Technologie: fxavierh@gmail.com

CGAP WORKING GROUP ON
MICROINSURANCE

Pour recevoir les prochains numéros de MICROASSURANCE (français, anglais ou espagnol), inscrivez-vous assurance@microfinance.lu
POUR PLUS D'INFORMATIONS, visitez le site: <http://www.microinsurancefocus.org>

Concept

VISIONS DE L'AVENIR DE LA MICROASSURANCE ET RÉFLEXIONS SUR LA MANIÈRE D'Y ARRIVER

USAID publie une série de notes consacrées à la microassurance, dont la dernière aborde la question de la massification de l'assurance, c'est-à-dire sa diffusion auprès d'un plus grand nombre de personnes.

Faire bénéficier des millions de personnes pauvres de produits de microassurance de qualité, partout dans le monde, peut devenir réalité mais seulement si de nombreux critères sont réunis. La note compile les réflexions de 18 spécialistes de la microassurance, tant théoriciens que praticiens, qui peuvent nous aider à concrétiser ce rêve et, surtout, à mieux comprendre le chemin qu'il nous faut emprunter pour arriver à ce but.

Ces spécialistes défendent des modèles différents, sont issus de milieux variés et viennent des quatre coins du monde. En réponse aux deux questions fondamentales qui leurs sont posées, «Quels acquis sont nécessaires pour pouvoir diffuser la microassurance auprès du plus grand nombre?» et «Quels changements ou innovations sont nécessaires pour que ces acquis deviennent réalité au cours des 10 prochaines années?», ils identifient six niveaux clés de «massification»:

Marché

- Les personnes à faible revenu ont généralement un niveau d'éducation assez bas, ont peu d'expérience de l'assurance et font peu confiance aux compagnies et aux agents d'assurance.
- Pour réellement atteindre les ménages à faible revenu, les assureurs doivent développer une relation de confiance avec les familles, pour qu'elles apprécient à sa juste valeur l'assurance en tant qu'outil financier efficace pour elles.
- Un défi à relever est celui d'éduquer aussi largement que possible et par des méthodes variées, pour que le message passe vraiment, mais en utilisant des moyens qui soient économiques.

Appropriation

- Pour créer de la valeur, une structure de prise de décision locale et d'appropriation est nécessaire. La massification exige ensuite de renforcer la capacité locale tout en établissant des liens avec des mécanismes plus larges de pooling des risques.
- Une couverture de valeur élevée est cruciale pour les ménages à faible revenu.
- Pour utiliser avec succès de tels outils, il faut mettre en place un système d'éducation des personnes et des mécanismes de contrôle adaptés, pour pouvoir fournir les meilleures informations possibles aux assurés potentiels.

La microassurance commerciale

- La microassurance peut être abordable, simple et avoir une véritable valeur pour ceux qui en bénéficient.
- Pour développer et proposer des produits, le secteur doit améliorer ses canaux de distribution, en utilisant des technologies meilleures et plus abordables, ainsi qu'en introduisant dans les communautés locales des leaders clés qui soutiendront le processus de massification.
- A l'avenir, les réassureurs vont jouer un rôle plus important, notamment au niveau de la collecte d'informations plus globales sur les sinistres et grâce à leur capacité à absorber des risques importants.

L'avenir de la microassurance	1
Gestion des catastrophes naturelles dans l'environnement urbain	2
La microassurance en Haïti	3
En bref	3
Nouvelles du groupe de travail	5
Microassurance Innovation Facility	6

Le rôle de l'infrastructure et de la technologie

- Pour que la microassurance soit accessible au plus grand nombre, il est indispensable d'arriver à un équilibre entre le contact humain et l'utilisation de la technologie.
- Il est également essentiel d'évoluer vers des modes de vente et de suivi de la clientèle qui soient moins intensifs en main d'œuvre, de manière à réduire les coûts.
- Il importe de préserver et d'améliorer la valeur que les produits ont pour les assurés, pour ainsi protéger des millions de personnes à faible revenu et leurs familles.

Gouvernements

- Des politiques, des réglementations et une supervision adaptées faciliteront la massification de la microassurance. Les gouvernements jouent plusieurs rôles dans la fourniture d'une certaine protection sociale à toutes les personnes disposant de revenus faibles. Trop souvent, on ne prête que peu ou pas d'attention à la manière dont protection sociale et microassurance peuvent fonctionner ensemble et renforcer mutuellement leur efficacité et, donc, leur efficacité.
- Le rôle du gouvernement est de s'intéresser aux besoins de ceux qui ne peuvent pas être couverts par le biais d'autres programmes.

Bailleurs

- Les bailleurs, qu'il s'agisse d'institutions publiques travaillant sur une base bi ou multilatérale, de fondations ou de tout autre type organisme, peuvent jouer un rôle significatif dans la diffusion de produits de microassurance de qualité auprès des marchés à faible revenu.
- Les bailleurs jouent un rôle important en mettant en relation différentes parties et en amenant certains processus et produits à un niveau plus élevé d'efficacité et donc de valeur. De plus, les fonds publics doivent soutenir ces efforts, sans les remplacer ou leur faire concurrence.

Source: http://www.microlinks.org/en.php?ID=22877_201&ID2=DO_TOPIC

Concept

GESTION DES CATASTROPHES NATURELLES ET MICROASSURANCE DANS L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Le tsunami qui a frappé le sud et le sud-est asiatique en 2004, ainsi que les tremblements de terre au Pakistan et en Indonésie montrent que la gestion des catastrophes naturelles a aujourd'hui acquis une importance énorme. Les changements climatiques rendent de plus en plus probable la survenue d'événements extrêmes. Les gouvernements des pays moins développés réagissent à ce phénomène en allouant des fonds plus importants à la gestion du risque de catastrophe naturelle et des sinistres qui en résultent. Cependant, la plupart de ces pays ne sont pas en mesure de dégager les sommes nécessaires pour couvrir le coût de ces sinistres.

Munich Re (2005) montre qu'entre 1985 et 1999, les catastrophes naturelles ont provoqué des sinistres dont la valeur équivaut à 13,4 % du PNB des pays en voie de développement, contre seulement 2,5 % dans les pays industrialisés. Si l'on prend pour hypothèse que 75% des pauvres travaillent directement ou indirectement dans l'agriculture, ce sont eux qui sont les plus vulnérables aux catastrophes naturelles.

Cependant, ne tenir compte que des zones rurales ne suffit pas. Deux tiers des plus grandes villes du monde se trouvent dans des pays en voie de développement et, comme la plupart d'entre elles sont situées en bord de mer, elles sont particulièrement exposées aux variations du niveau des océans et aux inondations. De nombreux pauvres vivent dans ces villes, souvent dans les quartiers les moins salubres, construits de manière informelle, caractérisés par une forte densité de population et particulièrement vulnérables aux inondations et aux incendies.

Malgré tout, les pauvres qui habitent ces quartiers parviennent à créer des communautés très résistantes et ont appris à vivre dans un environnement souvent dangereux. Face au manque de capitaux et d'accès aux ressources naturelles, ils ont développé des stratégies d'adaptation collective pour faire face aux événements qui peuvent les frapper. Ainsi, dans la plupart des villes, on trouve des systèmes très organisés au niveau de la base.

Pourquoi les programmes doivent-ils également cibler l'environnement urbain ?

1. La gestion des risques dans les villes et les mégapoles va devenir un sujet d'actualité, étant donné l'urbanisation croissante que connaissent de nombreux pays et l'évolution du climat.
2. Aujourd'hui, la plupart des produits d'assurance relatifs au climat et aux catastrophes naturelles ciblent une clientèle rurale.
3. Étant donné la complexité des environnements urbains, il est nécessaire d'opter pour une gestion du risque basé sur des solutions différenciées (c'est-à-dire adaptées aux cas particuliers) et sur la participation du groupe cible dans la conception des produits.
4. La discussion générale sur le type de régime à privilégier, individuel ou collectif, doit intégrer la perspective du groupe cible, les organisations de base jouant un rôle important dans les stratégies locales d'adaptation.

La capacité de la microassurance à soutenir les populations urbaines les plus pauvres dépendra de la manière dont les instruments de gestion des risques, notamment la microassurance, pourront s'adapter au style de vie de ces populations. Impliquer les groupes cibles dans le développement des produits est nécessaire et permettra de s'assurer que les régimes mis en place répondent effectivement à leurs besoins. L'assurance collective, en général, correspond bien aux mécanismes de gestion des risques que ces populations, qui reposent en grande partie leurs stratégies d'adaptation sur les groupes de base, ont tendance à adopter. Pour éviter l'antisélection, il faudra cependant veiller à ce que le groupe ne soit pas formé uniquement dans le but d'avoir accès à l'assurance.

Auteur: Mario Wilhelm (MarioWilhelm@gmx.net), Institute of Southeast Asian Studies, Allemagne, www.iseap.de

Etude de cas

LA MICROASSURANCE EN HAÏTI : FONKOZE ET A.I.C.

En 2007, un premier régime de microassurance a vu le jour en Haïti, à l'initiative de l'institution de microfinance Fonkoze, en collaboration avec Alternative Insurance Company S.A (A.I.C.), une compagnie d'assurances multi-lignes. Le produit commercialisé est une assurance solde restant dû (à court terme), que le client obtient auprès de Fonkoze et qui couvre l'IMF et la famille de l'emprunteur si celui-ci décède.

Haïti compte un peu plus de 8 millions d'habitants dont seulement 200.000 ont accès à l'assurance. Une des principales difficultés auxquelles est confronté le secteur de la microassurance est le fait que la plupart des pauvres n'ont pas de carte d'identité et n'ont donc pas accès aux services financiers.

Pour résoudre ce problème, Fonkoze a mis au point une carte d'identité visuelle, qui est donnée à chaque client. Aujourd'hui, plus de 31.000 clients sont assurés. L'absence d'une véritable législation en matière d'assurance est un autre obstacle au développement de la microassurance et à son accessibilité.

Un autre problème est l'absence d'une culture de prévention du risque. Pour faire face à cette difficulté, A.I.C s'est engagé à mettre en oeuvre des activités d'éducation et d'information financière, et envisage son travail avec la clientèle comme un projet à long terme. La microassurance est un concept relativement nouveau en Haïti, particulièrement dans le secteur informel.

Pour cette raison, avant le lancement de la police, plusieurs associations humanitaires ont collaboré au projet et organisé des formations, pour que la population comprenne et accepte le produit.

Des sessions de formation ont également été organisées pour les agents de Fonkoze. Des outils documentaires ont été produits, notamment un manuel destiné aux agents de crédit. Enfin, des groupes de discussion ont été mis en place pour évaluer le produit, du point de vue du client et de l'agent de crédit.

À terme, l'institution entend lancer d'autres produits microassurance pour ensuite les institutionnaliser et en garantir la pérennité.

Pour plus d'informations, visitez: www.fonkoze.org

En bref

Nouvelles Publications

Etude de cas: Healing Fields Foundation (USAID Inde, mai 2008)

Le modèle développé par la Healing Fields Foundation lui permet de réaliser ses objectifs en jouant le rôle d'organisation de gestion de la santé (HMO) - ou d'Intégrateur de Services- et en créant un «écosystème» de financement et d'administration des soins de santé pour les pauvres: conception et tarification des produits collectifs d'assurance-maladie, identification des hôpitaux disposant d'une infrastructure adaptée, services de gestion des demande d'indemnisation, etc.

Publication disponible sur <http://www.usaid.gov/in/>

Etude de cas: Evolution du modèle partenaire-agent chez Shepherd (avril 2008)

Shepherd a lancé ses activités de microassurance dans le cadre d'un modèle partenaire-agent impliquant plusieurs assureurs (Life Insurance Corporation, United India Insurance, Bajaj Allianz, etc.). L'accord de partenariat signé entre le partenaire et l'agent présente de manière détaillée les éléments relatifs aux produits ainsi que les rôles et obligations des deux parties.

Publication disponible sur <http://www.microfinancegateway.org/content/article/detail/49716>

Nouvelles Publications

La microassurance sur les marchés touchés par le virus HIV/SIDA (USAID, MicroNote N° 3, Avril 2008)

Cette note porte sur la microassurance en tant que stratégie efficace de gestion des risques pour les ménages pauvres affectés par le virus HIV/SIDA. Elle traite également de la manière dont différents assureurs ont réagi à la pandémie, en proposant des couvertures adaptées et abordables, et aborde la question des défis et des risques qu'implique la prestation de services à ces communautés.

Publication disponible sur http://www.microlinks.org/ev_en.php?ID=23473_201&ID2=DO_TOPIC

Bulletin «PROSPER», N° 3 (ICMIF, may 2008)

Le troisième numéro du bulletin d'information Prosper de l'ICMIF propose des informations mises à jour sur les membres de la fédération, un rapport sur la Troisième Conférence Internationale de la Microassurance, tenue en 2007, un rapport sur le nouveau Fonds pour l'Innovation dans la Microassurance et une présentation d'un régime de micro-takaful géré par Amana Takaful au Sri Lanka.

Bulletin d'information disponible sur www.icmif.org/prosper

G-NEWS N° 3 (BIT/STEP, mars 2008)

Le troisième numéro de G-NEWS, publié par le Programme G-NEWS du BIT/STEP, propose des nouvelles fournies par des utilisateurs entre septembre 2007 et février 2008, ainsi que des informations sur la formation et sur divers événements, conférences et ressources. On y trouve également un article consacré à un inventaire des organisations mutuelles et aux organisations mutuelles de santé au Cameroun.

Bulletin d'information disponible sur <http://www.ilo.org/gimi/RessShowRessource.do?ressourceId=5215&longTitle=G-News+No.+3&author=ILO-STEP&ressYear=2008>

Autres nouvelles

www.microinsurancecenter.org met l'accent sur la microassurance agricole

Le Microinsurance Centre a mis à jour son site internet, qui intègre aujourd'hui un grand nombre de documents et de liens sur la microassurance agricole, ainsi que des informations sur des experts du sujet.

Visitez www.microinsurancecentre.org

Ecole de réassurance pour les régimes de microassurance

La MicroInsurance Academy organise la deuxième «Ecole de réassurance pour les régimes de microassurance», du 15 au 17 octobre 2008, à New Delhi (Inde). Cet événement a pour objectif de démystifier la réassurance pour tous ceux qui soutiennent ou sont impliqués dans des unités microassurance. Le programme inclut des présentations formelles, des sessions interactives et des études de cas.

Pour en savoir plus, contactez info@mia.org.in

Nouvelles du groupe de travail

Sous-groupe Technologie

Le Sous-groupe Technologie et le Fonds pour l'Innovation dans la Microassurance compilent un inventaire des **technologies de l'information** qui sont ou pourraient être utilisées dans le cadre de l'extension des services d'assurance aux ménages à revenus faibles.

L'objectif est de cataloguer et d'illustrer toutes sortes de technologies utilisées dans le secteur de la microassurance (ou susceptibles de l'être). L'étude porte notamment sur: la collecte des données, les communications, les systèmes d'information de gestion, les services d'appui aux opérateurs en microassurance et aux groupes qui participent au renforcement des capacités de ces opérateurs et de leurs organisations. Tous ceux qui participent à l'étude contribuent ce faisant à une meilleure compréhension générale de la technologie et de la microassurance.

Trois questionnaires différents sont disponibles :

1. Questionnaire **profil de l'utilisateur**

This questionnaire records contact details and is targeted at people who have a general interest in the subject of the application of technology to microinsurance.

2. Questionnaire **expérience de terrain**

This questionnaire is aimed at microinsurance providers and practitioners and assesses the level of information technology used by them in the field.

3. Questionnaire **systèmes et configuration requise**

Ce questionnaire est principalement destiné aux fournisseurs d'outils technologiques et leur permet de décrire leur gamme de produits. L'objectif est de recueillir des informations sur les types de technologie disponibles sur le marché.

Visitez www.ibex.ch/TM/index.html

Sous-groupe Impact

Le Sous-groupe Impact développe un **Cadre d'Evaluation d'Impact**, basé sur un premier ensemble de données avérées issues de projets de recherche sur l'impact. Ce cadre permettra de mettre en évidence les types d'impact que la microassurance peut avoir à différents niveaux et sur différentes parties prenantes. Des liens seront établis entre la recherche disponible et les différentes dimensions identifiées. Le sous-groupe est donc ouvert à toute suggestion et information relative aux activités de recherche consacrées à l'impact de la microassurance, qu'elles soient en cours de réalisation ou déjà conclues.

Contactez ralf@mia.org.in

Sous-groupe Indicateurs de Performance et Renforcement des Capacités

Le Sous-groupe Indicateurs de Performance, en collaboration avec le Sous-groupe Renforcement des Capacités et INAFI Inde a organisé la première formation pilote régionale sur les **Indicateurs de Performance destinés aux Prestataires de Services de Microassurance**, à Chennai (Inde), en juillet 2008 avec plus que quinze différents micro-assureurs. Cet atelier est basé sur le manuel consacré aux indicateurs de performance et publié plus tôt dans l'année. Les données fournies par les participants serviront de base aux débats et à la formation. D'autres ateliers sont prévus en Amérique latine (Pérou) et en Afrique (Sénégal)

Contactez denis@garandnet.net ou johnwipf@yahoo.com

Sous-groupe Diffusion

La quatrième édition de la **Conférence Internationale de la Microassurance** aura lieu du 5 au 7 novembre 2008, à Cartagena (Colombie). Elle est organisée conjointement par le Groupe de Travail du CGAP sur la Microassurance et la Fondation Munich Re, avec cette fois-ci le soutien de Fasesolda, FIDES et la Superintendencia Financiera de Colombia. Cet événement donnera la possibilité à environ 300 experts du monde entier de discuter de leurs expériences respectives et de débattre des défis auxquels fait face la microassurance.

Les quatre thèmes choisis cette année sont: technologie; renforcement des capacités; réglementation, supervision et questions politiques; produits innovants et canaux de distribution.

Le programme et des informations complémentaires sont disponibles sur www.microinsuranceconference2008.org



Sous-groupe Réglementation, Supervision et Politiques (RSP)

Dans le cadre du **Making Finance Work for Africa Partnership Forum**, tenu à Accra (Ghana), en juin 2008, des décideurs politiques, des opérateurs de microfinance et divers représentants d'autres secteurs de la finance ont débattu des initiatives à entreprendre pour soutenir les efforts que réalisent les pays d'Afrique pour accélérer la croissance économique et combattre la pauvreté en développant le secteur financier. La mise en œuvre d'une politique favorable, incluant un environnement réglementaire, judiciaire, légal et de supervision, est apparue comme la principale priorité pour que le secteur de la finance puisse réellement aider l'Afrique.

Le Sous-groupe Réglementation, Supervision et Politiques a organisé une session Open Space intitulée **Inclusive Insurance Markets for the Poor: Challenges for Institutions and Policy**. Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer les capacités à tous les niveaux (décideurs politiques, intermédiaires, prestataires de services et consommateurs). La croissance et bien sûr fondamentale mais, pour garantir que les pauvres aient accès à des produits ayant une vraie valeur pour eux, il faut que les décideurs politiques, les autorités de régulation et les superviseurs soient particulièrement conscients et informés des spécificités de ces populations. Le renforcement des capacités des autorités est donc particulièrement pertinent, notamment dans des domaines comme la protection des consommateurs et la gouvernance.

De plus, l'énorme demande de produits d'assurance agricole a été soulignée (par exemple, les polices associées à des indices climatiques). Cependant, le manque de données climatiques fiables limite la capacité du secteur à diffuser plus largement ce genre de produit.

Contactez brigitte.klein@gtz.de

MICROINSURANCE INNOVATION FACILITY



Second Tour: appel à propositions

Le **Fonds pour l'Innovation dans la Microassurance** a été établi en 2008 pour soutenir la fourniture de services d'assurance de qualité à des millions de personnes pauvres dans les pays en voie de développement. Pour réaliser cette mission, durant les trois prochaines années, le Fonds attribuera 40 à 50 subventions à l'innovation pour un montant total de 18 millions de dollars. Ces subventions seront attribuées par le biais de deux procédures de candidature par an.

Les subventions sont destinées à aider les institutions à développer de nouveaux produits et modèles de microassurance; elles ont été conçues pour couvrir les coûts de mise en œuvre initiale et une partie des pertes que les institutions sont susceptibles d'enregistrer pendant le projet. Les projets peuvent être nouveaux ou déjà en cours de réalisation, mais doivent être viables à la fin de la période de subventions (maximum trois ans), soit parce qu'ils sont devenus financièrement autosuffisants ou parce qu'ils ont trouvé d'autres ressources financières.

Un des critères clés d'attribution des subventions est le caractère innovant des initiatives. Les subventions soutiennent la recherche action, les mesures dynamiques d'introduction de nouveaux produits, procédés ou modèles, ou d'amélioration de ceux qui existent déjà. Innover signifie prendre des risques et partir à la découverte de territoires encore inexplorés dans l'espoir d'apporter un plus au consommateur, par exemple en créant de nouveaux mécanismes de perception des primes, en testant des approches destinées à rationaliser la vérification des sinistres, en utilisant la technologie pour être plus efficace, ou encore en expérimentant de nouveaux moyens d'éduquer les consommateurs. Les subventions sont disponibles pour tous types d'assurance, quel que soit le risque couvert, mais la priorité est donnée aux produits pour lesquels la demande est supérieure à l'offre, notamment dans l'assurance agricole, santé, vie et la protection des biens.

Le Fonds est particulièrement désireux de collaborer avec des institutions, à but lucratif ou non, actives en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. Les porteurs de risque (compagnies d'assurance, microassureurs semi-formels et fédérations de régimes de microassurance), les circuits de distribution, y compris les ONG, les coopératives, les banques et les institutions de microfinance, les syndicats et les organismes patronaux, les banques, courtiers d'assurance et prestataires de soins de santé, ainsi que les fournisseurs du secteur de l'assurance sont invités à collaborer au développement de projet innovants.

Le Fonds vient de lancer son second appel à propositions. Les candidats intéressés peuvent obtenir les directives et le formulaire en ligne de demande de subvention sur www.ilo.org/socialfinance

La date limite de réception des projets est le 17 septembre 2008.

Pour en savoir plus, contactez le Fonds à microinsurance@ilo.org

Pour en savoir plus sur les activités du Groupe de Travail, cliquez sur l'onglet «About Us» du site www.microinsurancefocus.org